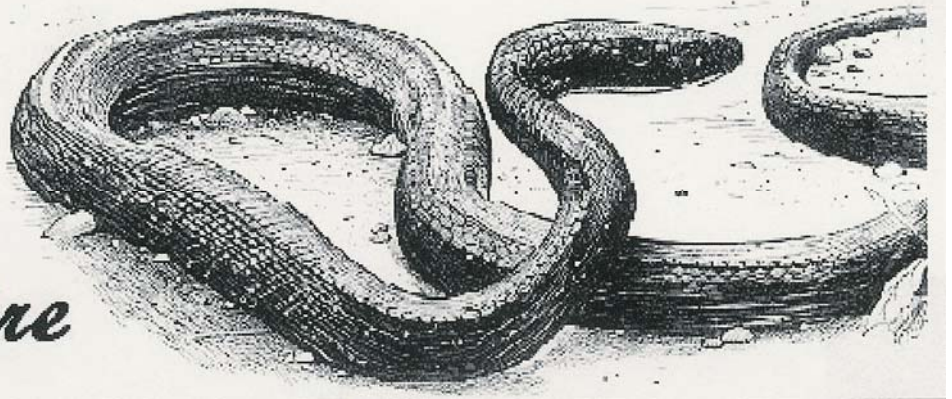


Langue de Vipère



Novembre 2006

Sommaire

- Nouveau Directeur Général
- Chat suffit !
- Rumeur des 12h sur Béclère
- Boycott des ordres
- Accréditations / Blouses
- Heures supplémentaires...
- Aides Soignants
- Budget 2007 !
- Sud oku Difficile !

Calendrier CAP Novembre 2006

7 novembre :

CAP n°11 Pers. Serv. De soins et Services Médico-Technique
Entrée école AS & Aux. Puer.

17 novembre :

CAP n°13 Pers. Administratifs
Tableau avancement chef de standard - Liste aptitude PARM
Avancement modulé d'échelon des adjoints adm. 1^{ère}, 2^{ème} cl. & Paux, PARM chef, PARM Paux, PARM, Chef de standard Paux, chef de standard, standardistes, agent adm., inspecteurs cl.
Excep.

23 novembre :

CAP n°7 Pers. rééducation
Avancement modulé d'échelon des pédicures podologues, diététiciens, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, kinés.

Lundi 13 novembre
Manifestation AS/AP

Départ de Mme Van Lerberghe et arrivé de Benoît Leclercq nouveau Directeur Général de l'APHP !



Benoît Leclercq

Ancien élève de l'Ecole Nationale de Santé Publique, titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, Benoît Leclercq a dirigé auparavant le CHU de Nancy de février 1999 à juin 2003, après avoir été directeur général du CHU de Dijon pendant cinq ans.

C'est la 1^{er} fois qu'un directeur d'hôpital est nommé Directeur Général à l'AP-HP.

Espérons donc que celui-ci réponde plus aux attentes des personnels et donc des patients même si on se doute bien que la politique budgétaire sera poursuivie...

Le mercredi 18 octobre a été nommé en Conseil des ministres, Benoît Leclercq, qui succède donc à Rose-Marie Van Lerberghe nommée Présidente du directoire du groupe privé Korian spécialisé dans la dépendance (qu'elle a totalement déstructurée à l'APHP !).

Agé de 59 ans, Benoît Leclercq dirigeait les Hospices Civils de Lyon depuis juin 2003.

Article du Canard Enchaîné du 18 octobre...

Le domaine de Bernadette

DES dizaines de voitures mises à la fourrière, plusieurs rues du V^e arrondissement bloquées par la police, des invités triés sur le volet... Le 10 octobre, Sa Majesté Bernadette Chirac a daigné honorer de sa présence le cocktail d'adieu de Rose-Marie Van Lerberghe, qui vient de quitter la direction générale de l'Assistance publique de Paris.

Bernie n'était pas venue seulement sabrer le champagne : elle s'occupe personnellement du choix du nouveau patron de cette institution dont la nomination devrait intervenir lors du Conseil des ministres du 18 octobre. Un intérêt bien compris, car l'Assistance publique, qui assure environ 10 % des hospitalisations en France, abrite également la fondation des pièces jaunes présidée par Bernadette.

Quant à Rose-Marie Van Lerberghe, elle part pantoufler dans le privé. Plus exactement à la tête du groupe Suren, spécialisé

dans la prise en charge médicale des personnes âgées. Coïncidence : elle a œuvré pour que l'Assistance publique réduise le nombre de ses lits destinés à ce type de population.

L'ex-patronne des hostos parisiens peut se flatter de quitter la maison avec un budget équilibré, alors que, voilà quelques années, le déficit avoisinait les 300 millions. Cette prouesse n'a pas été réalisée seulement par des efforts de gestion : pour limiter les risques de grève dans les hostos parisiens, le gouvernement lui a discrètement octroyé un rab de crédits pompés dans le budget de l'Assurance-maladie. Mais pour ne pas faire de jaloux dans les CHU de province - qui, eux, ont subi une diète bien plus rigoureuse -, les sommes versées à l'Assistance publique ne sont désormais plus publiées.

L'essentiel est que le déficit de Mme la directrice ait disparu.

H. L.

Chat Suffit !

Ayant interpellé le directeur de la logistique (Mr Bénanteur) au dernier CTE au sujet de la société Intergarde (sécurité incendie et gardiennage) qui ne respecte pas les droits élémentaires des salariés, nous avons été surpris de constater que celui-ci, pourtant prompt à dénoncer et réprimer les agents (et pas toujours à bon escient) a décidé de laisser faire quand il s'agit d'un patron voyou.

Y aurait-il deux poids deux mesures selon que l'on soit patron, puissant ou pauvre salarié ?

Pas du tout, dans son intervention suivante, notre directeur nous a montré son supplément d'âme : il aime les chats !

Et a décidé de créer un « comité du chat » pour les protéger.



Moralité : dans cet établissement mieux vaut être un animal à poil qu'un salarié habillé du privé ou...du public !!

« 12h... » Rumeur sur l'hôpital !

La rumeur circule dans plusieurs services de prochain passage en 12h ou pire en 10h +2h...

Il faut savoir qu'un passage en 12h ou en 10h+2h doit passer dans les instances car c'est un changement des conditions de travail. De plus, les 12h dans la Fonction Publique Hospitalière sont dérogatoires et seulement **au volontariat**, on ne peut imposer les 12h...Elles ne doivent concerner que certains services précis et n'ai pas une méthode de gestion de la pénurie.

Boycott des ordres.

Deux ordres ont été créés récemment, celui des masseurs kinésithérapeutes et plus récemment celui des infirmières. Ces instances prétendent gérer leurs professions alors que la participation aux élections a été faible. Il a été décidé la création d'un ordre IDE prenant le prétexte que la profession n'était pas

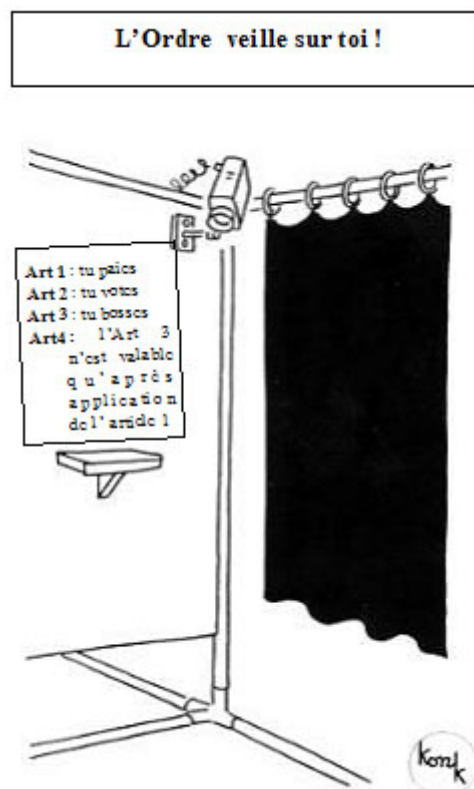
représenté ce qui est faux, il existe un Conseil Supérieur de la fonction Publique hospitalière. Ces ordres prétendent jouer un rôle disciplinaire ce qui fait double emploi pour les salariés puisque les représentants des personnels qui siègent en CAP (Commissions Administratives Paritaires) et défendent les salariés alors que là l'Ordre ne fera que les sanctionner !!

De plus ces ordres veulent instaurer une cotisation obligatoire dont le montant est exorbitant, celui des kinés est de 200€ pour les salariés et de 300€ pour les libéraux. Les 200 € étant juste dérogatoire la première année.

A partir de maintenant, il faut payer pour travailler !!! Le diplôme n'est plus suffisant, ce qui est contraire aux recommandations de l'OIT (Organisation Internationale du travail).

Sud Santé appelle aux boycotts et soutiendra tous les salariés refusant cette cotisation obligatoire au nom de la liberté d'association...

Adhérer à un syndicat ou une association est acte volontaire et démocratique...



**Refusons le racket organisé,
boycott des élections, boycott des cotisations !**

Accréditation...

L'hôpital a de la chance, la visite d'accréditation passe cette année courant novembre dans l'hôpital. Grâce cette visite d'experts de nombreux travaux que nous demandions depuis des années ont été actés. Quel plaisir de passer dans un sous sol mieux éclairé et dont les vieux appareils inutilisés depuis plus de 20 ans ont été démontés. Dommage qu'il est fallu attendre une visite d'accréditation pour que la direction accélère certains travaux. Ces experts devraient venir plus souvent si cela accélère les travaux sur l'hôpital ☺



Blouses :

Autre effet de l'accréditation, l'obligation de descendre au self sans blouse.

Longtemps évoqué le problème a été résolu par une note de service interdisant le port de blouse. Les cadres et chefs de service, prévenus en juillet n'ont pas bronché.

Nous avons pourtant soulevé les difficultés rencontrées par les agents et proposé des solutions : soit une blouse de couleur fournie par l'hôpital et entretenue par les agents (sinon ça coûte !) soit un décalage d'un quart d'heure du self pour permettre aux équipes de jour de finir leurs transcriptions et de se changer avant de déjeuner.

Pour le moment rien n'a été retenu par la direction : Après on nous dira qu'on ne fait que râler et qu'on ne propose rien.

En tout cas une chose est sûre : la demi heure de repas commence au moment où vous commencez à déjeuner ! Il serait bon que la direction se penche sur les services où les agents ne peuvent pas déjeuner et font des heures supplémentaires jamais comptabilisées. C'est sans doute la raison pour laquelle, elle a refusé la badgeuse réclamée par les agents. Le temps de travail est une notion élastique suivant qu'on l'effectue où qu'on le récupère !

Heures supplémentaires payées :

Le Directeur des ressources humaines s'émeut du refus des agents de se faire payer leurs jours, en cette fin d'année où il lui reste un pécule. Il ne doit pas savoir que les agents sont fatigués et veulent profiter de leur vie privée après avoir trimer dans leur vie professionnelle.

Il ne comprend pas non plus notre opposition à ces méthodes :

Travailler plus pour gagner plus c'est nier tous les combats que nous avons mené pour réduire le temps de travail et améliorer les salaires.

C'est nier la nécessité de créer des emplois et de remplacer les départs.

C'est aussi le programme politique que certains nous prévoient aux prochaines élections politiques.

Une chose est sûre ce n'est pas le programme de SUD santé.

Aide soignants :

1 Heure sans AS dans les services :

Sud santé doit être reçu le 13 novembre au ministère afin d'avoir une réponse sur le diplôme d'Etat et le décret de compétence des aides soignants.

Depuis des mois nous nous battons pour une réelle reconnaissance de la profession, qui passe aussi par une retraite et des salaires décents ;

Nous appelons tous les AS de l'hôpital à se rassembler le mardi 13 novembre à 10 H 30 afin de remettre une motion à la direction.

Budgets 2007 :

Béclère est l'hôpital le moins cher de l'APHP. C'est la raison pour laquelle il doit rendre 8 postes en 2007 pour le plan d'économie !

Grâce au travail effectué par tous, à l'augmentation d'activité et à plus de 47 postes vacants, nous finissons l'année avec des économies !

Avec la tarification à l'activité, plus vous ferez des efforts et plus on vous demandera d'en faire !

C'est beau l'économie de marché appliquée à l'hôpital public !

Dire que certains se faisaient des illusions sur la T2A qui devait nous donner des moyens supplémentaires ! Le directeur financier de l'APHP est très clair : les hôpitaux excédentaires payeront pour les déficitaires.

Solidaire oui mais dans la transparence.



, un syndicat différent :

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

60% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 60 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 40 € sera donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Niveau Difficile :

7		2	3				9	
	9	5		2	4	6		
		8	4	3				7
		3				5		
9				8	1	2		
		7	5	1		3	2	
	4				3	8		1

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>

